

Budget Primitif pour l'exercice

2014

Budgets Annexes

- Halles de Lyon Paul Bocuse
- Théâtre des Célestins



SOMMAIRE

BUDGETS ANNEXES	Page	Sans objet
I. Informations d'ordre général		
A - Informations statistiques, fiscales et financières	Voir document du budget principal	
B - Modalités de vote du budget	5	
BUDGET ANNEXE DES HALLES DE LYON PAUL BOCUSE		
II. Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	11	
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation- Chapitres	12	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	13	
B1 - Balance générale du budget -Dépenses	14	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	15	
III. Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	18	
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	20	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	22	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	24	
B3 - Opérations d'équipement - Détails des chapitres et articles		X
IV - ANNEXES		
A - Eléments du bilan		
A1 - Etat de la dette		
A1.1 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33	
A1.4 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A1.5 - Etat de la dette - Détails des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
A1.7 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35	
A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39	
A3 - Etat des provisions		
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4 - Equilibre des opérations financières		
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	43	
A5 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1 - Etat des engagements donnés et reçus		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	46	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
- 6742 - Subventions de fonctionnement aux organismes publics		X
- 6743 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	47	
B1.4 - Etat des contrats de crédit bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2 - Etat des AP/AE/CP		
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'information		
C1 - Etat du personnel		
C1.1 - Etat du personnel	57	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Listes des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D - Arrêté et signatures	Voir document du budget principal	

BUDGET ANNEXE DU THEATRE DES CELESTINS		
II. Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	63	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	64	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	65	
B1 - Balance générale du budget -Dépenses	66	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	67	
III. Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	70	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	72	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	74	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	76	
B3 - Opérations d'équipement - Détails des chapitres et articles		X
IV - ANNEXES		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction - Vue d'ensemble (1)	82	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	86	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	89	
A2 - Etat de la dette		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		Voir document budget principal
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6 - Equilibre des opérations financières		
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	92	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	93	
A7 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement et de la TEOM		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1 - Etat des engagements donnés et reçus		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etats des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	99	
- Subventions de fonctionnement 6574		
B2 - Etat des AP/AE/CP		
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale		
		X
C - Autres éléments d'information		
C1 - Etat du personnel		
C1.1 - Etat du personnel titulaire	104	
C1.2 - Etat du personnel non titulaire	105	
C2 - Listes des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
		X
C3 - Autres organismes		
		X
D - Décision en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
		Voir document du budget principal

budget annexe des halles (1) : ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupement de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. ils n'existent qu'en M49

budget annexe des halles (2) : Ces états obligatoires pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT art L5711-1 du CGCT) et à leur établissements publics

budget annexe des halles (3) : Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

budget annexe des célestins(1) : Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312- du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art.R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant

INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I. BUDGET ANNEXE DES HALLES DE LYON PAUL BOCUSE (Nomenclature M4)

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ; - au niveau du chapitre pour la section d'investissement. - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2). - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>article 6742, 6743</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III - Les provisions sont (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) - budgétaires (délibération n° 2005/6017 du 12 décembre 2005) <p>IV- La comparaison avec le budget précédent (cf.colonne <<Pour mémoire>>) s'effectue par rapport à la colonne du budget</p> <ul style="list-style-type: none"> - primitif ou cumulé de l'exercice précédent (2). <p>Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1. <p>(1) A compléter par <<du chapitre>> ou <<de l'article>>. (2) Rayer la mention inutile.</p>
--

II. BUDGET ANNEXE DU THEATRE DES CELESTINS (Nomenclature M14)

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau du chapitre pour la section d'investissement. - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2). - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>article 6573, 6574, 2041, 2042 et 2044</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III - Les provisions sont (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) - budgétaires (délibération n° 2005/6017 du 12 décembre 2005) <p>IV- La comparaison avec le budget précédent (cf.colonne <<Pour mémoire>>) s'effectue par rapport à la colonne du budget</p> <ul style="list-style-type: none"> - primitif ou cumulé de l'exercice précédent (2). <p>Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1. <p>(1) A compléter par <<du chapitre>> ou <<de l'article>>. (2) Rayer la mention inutile.</p>

**BUDGET ANNEXE
DES HALLES PAUL
BOCUSE**

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 930 408,00	1 930 408,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 930 408,00	1 930 408,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	308 937,00	308 937,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		308 937,00	308 937,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 239 345,00	2 239 345,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 133 357,00		1 193 551,00	1 193 551,00	1 193 551,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	273 266,00		327 553,00	327 553,00	327 553,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 320,00		2 394,00	2 394,00	2 394,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 408 943,00		1 523 498,00	1 523 498,00	1 523 498,00
66	CHARGES FINANCIERES	99 833,00		98 857,00	98 857,00	98 857,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 147,00		23 298,00	23 298,00	23 298,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 541 923,00		1 645 653,00	1 645 653,00	1 645 653,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	87 256,00		104 472,00	104 472,00	104 472,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	163 854,00		180 283,00	180 283,00	180 283,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	251 110,00		284 755,00	284 755,00	284 755,00
	TOTAL	1 793 033,00		1 930 408,00	1 930 408,00	1 930 408,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 930 408,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 336 200,00		1 470 987,00	1 470 987,00	1 470 987,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	455 333,00		457 921,00	457 921,00	457 921,00
	Total des recettes de gestion des services	1 791 533,00		1 928 908,00	1 928 908,00	1 928 908,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 793 033,00		1 930 408,00	1 930 408,00	1 930 408,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	1 793 033,00		1 930 408,00	1 930 408,00	1 930 408,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 930 408,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	284 755,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote 1.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 057,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 808,00		3 565,00	3 565,00	3 565,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	530 931,00		29 652,00	29 652,00	29 652,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	608 796,00		33 217,00	33 217,00	33 217,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	236 227,00		275 720,00	275 720,00	275 720,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	236 227,00		275 720,00	275 720,00	275 720,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	845 023,00		308 937,00	308 937,00	308 937,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	845 023,00		308 937,00	308 937,00	308 937,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
308 937,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	593 913,00		24 182,00	24 182,00	24 182,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	593 913,00		24 182,00	24 182,00	24 182,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	593 913,00		24 182,00	24 182,00	24 182,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	87 256,00		104 472,00	104 472,00	104 472,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	163 854,00		180 283,00	180 283,00	180 283,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	251 110,00		284 755,00	284 755,00	284 755,00
	TOTAL	845 023,00		308 937,00	308 937,00	308 937,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
308 937,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	284 755,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 193 551,00		1 193 551,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	327 553,00		327 553,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 394,00		2 394,00
66	CHARGES FINANCIERES	98 857,00		98 857,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 298,00		23 298,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		180 283,00	180 283,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		104 472,00	104 472,00
Dépenses d'exploitation - Total		1 645 653,00	284 755,00	1 930 408,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 930 408,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	275 720,00		275 720,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	3 565,00		3 565,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	29 652,00		29 652,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		308 937,00		308 937,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	308 937,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 470 987,00		1 470 987,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	457 921,00		457 921,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 500,00		1 500,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		1 930 408,00		1 930 408,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 930 408,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	24 182,00		24 182,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		180 283,00	180 283,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		104 472,00	104 472,00
Recettes d'investissement - Total		24 182,00	284 755,00	308 937,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+	
AFFECTATION AUX COMPTES 106	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	308 937,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

VOTE DU BUDGET

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	1 133 357,00	1 193 551,00	1 193 551,00
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	1 808,00	1 866,00	1 866,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	273 700,00	283 935,00	283 935,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	20 000,00	20 634,00	20 634,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	400,00	413,00	413,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	134 501,00	152 037,00	152 037,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	19 508,00	20 126,00	20 126,00
6156	MAINTENANCE	52 180,00	65 000,00	65 000,00
6161	MULTIRISQUES	230,00	238,00	238,00
6168	AUTRES	5 968,00	6 157,00	6 157,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	550,00	650,00	650,00
6226	HONORAIRES	520,00	537,00	537,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	316,00	330,00	330,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	200,00	207,00	207,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 700,00	2 786,00	2 786,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	325 363,00	313 782,00	313 782,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	97 163,00	118 303,00	118 303,00
635111	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	95 000,00	97 000,00	97 000,00
635112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	250,00	250,00	250,00
63512	TAXES FONCIERES	103 000,00	109 300,00	109 300,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	273 266,00	327 553,00	327 553,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	9 828,00	9 828,00	9 828,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	2 692,00	2 506,00	2 506,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	769,00	731,00	731,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	1 554,00	1 476,00	1 476,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	149 482,00	147 901,00	147 901,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	48 850,00	53 100,00	53 100,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	3 786,00	9 041,00	9 041,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	30 740,00	28 778,00	28 778,00
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 896,00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	7 241,00	48 357,00	48 357,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	383,00		
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	16 045,00	25 835,00	25 835,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 320,00	2 394,00	2 394,00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROITS SIMILAIRES	2 320,00	2 394,00	2 394,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		1 408 943,00	1 523 498,00	1 523 498,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	99 833,00	98 857,00	98 857,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	38 100,00		
6618	INTERETS DES AUTRES DETTES	61 733,00	98 857,00	98 857,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	33 147,00	23 298,00	23 298,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		100,00	100,00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	2 928,00	2 898,00	2 898,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 219,00	20 300,00	20 300,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 541 923,00	1 645 653,00	1 645 653,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	87 256,00	104 472,00	104 472,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	163 854,00	180 283,00	180 283,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	163 854,00	180 283,00	180 283,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		251 110,00	284 755,00	284 755,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		251 110,00	284 755,00	284 755,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 793 033,00	1 930 408,00	1 930 408,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 930 408,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	1 336 200,00	1 470 987,00	1 470 987,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 276 274,00	1 414 061,00	1 414 061,00
7083	LOCATIONS DIVERSES	59 926,00	56 926,00	56 926,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	455 333,00	457 921,00	457 921,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	455 333,00	457 921,00	457 921,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		1 791 533,00	1 928 908,00	1 928 908,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 500,00	1 500,00	1 500,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 793 033,00	1 930 408,00	1 930 408,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 793 033,00	1 930 408,00	1 930 408,00

+
RESTES A REALISER N-1 (10)
+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES
1 930 408,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622(11)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44
- (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	55 057,00		
2031	FRAIS D'ETUDES	45 057,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	10 000,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	22 808,00	3 565,00	3 565,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	22 808,00	3 565,00	3 565,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	530 931,00	29 652,00	29 652,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	530 931,00	29 652,00	29 652,00
	Opérations d'équipement n°...(1 ligne par op.)(5)			
	Total des dépenses d'équipement	608 796,00	33 217,00	33 217,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	236 227,00	275 720,00	275 720,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	50 000,00		
1687	AUTRES DETTES	186 227,00	275 720,00	275 720,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	236 227,00	275 720,00	275 720,00
4581	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par op.)(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	845 023,00	308 937,00	308 937,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	845 023,00	308 937,00	308 937,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	308 937,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	593 913,00	24 182,00	24 182,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	593 913,00		
1687	AUTRES DETTES		24 182,00	24 182,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	593 913,00	24 182,00	24 182,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
4582	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.)(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	593 913,00	24 182,00	24 182,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	87 256,00	104 472,00	104 472,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	163 854,00	180 283,00	180 283,00
28238	AUTRES CONSTRUCTIONS	163 854,00	180 283,00	180 283,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		251 110,00	284 755,00	284 755,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		251 110,00	284 755,00	284 755,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		845 023,00	308 937,00	308 937,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	308 937,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la Régie

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la Régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE LA DETTE

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
19020 / 14385/005/001	Ville de Lyon (budget principal)	380 808,75	127 821,29	1	15,00		4,51	4,51	0,00		4,51	5 263,69	0,00	4,71%
16033 / 05002/0524553	Ville de Lyon (budget principal)	32 665,87	10 888,67	1	15,00		3,70	3,70	0,00	3,00%	3,70	402,88	0,00	0,40%
16040 / 20524502	Ville de Lyon (budget principal)	40 274,18	11 955,23	1	12,00		4,10	4,10	0,00		4,10	490,16	0,00	0,44%
16043 / 05002/0524504	Ville de Lyon (budget principal)	20 137,09	9 316,52	1	15,00		3,50	3,50	0,00		3,50	326,08	0,00	0,34%
24041 / 0285672-01	Ville de Lyon (budget principal)	40 274,18	16 109,54	1	15,00		3,98	3,98	0,00		3,98	601,08	0,00	0,59%
19051 / 15898/008/001	Ville de Lyon (budget principal)	54 514,75	10 902,91	1	10,00		2,89	2,89	0,00		2,89	315,09	0,00	0,40%
24052 / 00041096001	Ville de Lyon (budget principal)	54 514,75	10 902,91	1	10,00		2,95	2,95	0,00	3,00%	2,95	321,64	0,00	0,40%
19060 / 16385/009/001	Ville de Lyon (budget principal)	548 033,18	292 284,33	1	15,00		3,55	3,55	0,00		3,55	10 520,21	0,00	10,78%
24064 / 0447331 01	Ville de Lyon (budget principal)	548 033,18	292 284,33	1	15,00		3,57	3,57	0,00		3,57	10 434,55	0,00	10,78%
24070 / 0530191 001	Ville de Lyon (budget principal)	583 196,06	374 911,76	1	15,00		4,11	4,11	0,00		4,11	15 408,87	0,00	13,83%
24081 / 0000248007	Ville de Lyon (budget principal)	150 753,86	100 502,56	1	15,00		4,85	4,85	0,00		4,85	4 874,37	0,00	3,71%
10105 /	Ville de Lyon (budget principal)	193 054,39	151 251,86	1	14,00		2,90	2,90	0,00		2,90	5 135,58	0,00	5,58%
12100 / 8665325	Ville de Lyon (budget principal)	15 911,87	12 729,47	1	15,00		3,07	3,07	0,00		3,07	382,66	0,00	0,47%
13121 / 1235188	Ville de Lyon (budget principal)	720 000,00	696 000,00	1	15,00		Euribor 3 mois + 2,40	Euribor 3 mois + 2,40	0,00		2,58	20 623,62	0,00	25,67%
	Ville de Lyon (budget principal)	593 913,00	593 913,00	1	15,00				0,00			23 756,52	0,00	21,90%
TOTAL A		3 976 085,11	2 711 774,38						0,00			98 857,00	0,00	100,00%
Barrière simple B														
TOTAL B		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00%
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00%
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00%
Multiplificateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00%
Autres types de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00%
TOTAL GENERAL		3 976 085,11	2 711 774,38						0,00			98 857,00	0,00	100,00%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) et la fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices
(5) 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2012
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)
 Emprunts et Dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Devise	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel/ O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					0,00									
165 Dépôts et cautions reçus (Total)					43 700,15									
Divers cautions					43 700,15									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					3 976 085,11									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					3 976 085,11									
19020 / 14385/005/001	Ville de Lyon (budget principal)	29/10/2002	07/11/2002	07/02/2003	360 808,75	F			4,51	4,58	EUR	X	O	A-1
16033 / 050020524553	Ville de Lyon (budget principal)	02/09/2003	01/10/2003	30/09/2004	32 665,87	F			3,70	3,70	EUR	A	O	A-1
16040 / 20524502	Ville de Lyon (budget principal)	07/07/2004	03/08/2004	30/06/2005	40 274,18	F			4,10	4,04	EUR	A	O	A-1
16043 / 050020524504	Ville de Lyon (budget principal)	24/12/2004	31/12/2004	31/12/2005	20 137,09	F			3,50	3,50	EUR	A	O	A-1
24041 / 0285672-01	Ville de Lyon (budget principal)	13/10/2004	29/10/2004	29/01/2005	40 274,18	F			3,98	4,04	EUR	X	O	A-1
19051 / 15898/008/001	Ville de Lyon (budget principal)	19/10/2005	19/10/2005	19/10/2006	54 514,75	F			2,89	2,89	EUR	A	O	A-1
24052 / 00041096001	Ville de Lyon (budget principal)	07/11/2005	15/12/2005	15/12/2006	54 514,75	F			2,95	2,95	EUR	A	O	A-1
19060 / 16385/009/001	Ville de Lyon (budget principal)	24/03/2006	04/04/2006	04/04/2007	548 033,18	F			3,55	3,60	EUR	A	O	A-1
24064 / 0447331_01	Ville de Lyon (budget principal)	06/04/2006	28/04/2006	30/04/2007	548 033,18	F			3,57	3,57	EUR	A	O	A-1
24070 / 0530191_01	Ville de Lyon (budget principal)	09/02/2007	29/05/2007	29/05/2008	583 196,06	F			4,11	4,11	EUR	A	O	A-1
24081 / 00000248007	Ville de Lyon (budget principal)	04/07/2008	01/09/2008	01/09/2009	150 753,86	F			4,85	4,85	EUR	A	O	A-1
10105 /	Ville de Lyon (budget principal)	01/12/2010	22/12/2010	22/03/2011	193 054,39	F			2,90	2,93	EUR	X	O	A-1
12100 / 8665325	Ville de Lyon (budget principal)	30/06/2010	24/09/2010	25/03/2011	15 911,87	F			3,07	3,09	EUR	X	O	A-1
13121 / 1235188	Ville de Lyon (budget principal)	22/12/2012	28/12/2012	01/07/2013	720 000,00	V			2,58	2,65	EUR	X	N	A-1
TOTAL GENERAL					4 019 785,26									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)
 (5) Taux initial du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle ; T : semestrielle ; X : autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A1.3

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICINE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers cautions		-		-				-	-	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 711 774,38				0,00	275 720,00	98 857,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		2 711 774,38				0,00	275 720,00	98 857,00	0,00	0,00
19020 / 14385/005/001	N	0,00	-	127 821,29	3,85	F	4,51	0,00	29 809,27	5 263,69	0,00	0,00
16033 / 050020524553	N	0,00	-	10 888,67	4,74	F	3,70	0,00	2 177,72	402,88	0,00	0,00
16040 / 20524502	N	0,00		11 955,23	2,49	F	4,10	0,00	3 826,08	490,16	0,00	0,00
16043 / 050020524504	N	0,00		9 316,52	6,00	F	3,50	0,00	1 422,32	326,08	0,00	0,00
24041 / 0285672-01	N	0,00		16 109,54	5,82	F	3,98	0,00	2 684,96	601,08	0,00	0,00
190517 / 15898/008/001	N	0,00		10 902,91	1,80	F	2,89	0,00	5 451,48	315,09	0,00	0,00
24052 / 00041096001	N	0,00	A-1-A-1	10 902,91	1,95	F	2,95	0,00	5 451,48	321,64	0,00	0,00
19060 / 16385/009/001	N	0,00		292 284,33	7,26	F	3,55	0,00	36 535,55	10 520,21	0,00	0,00
24064 / 0447331 01	N	0,00		292 284,33	7,33	F	3,57	0,00	36 535,55	10 434,55	0,00	0,00
24070 / 0530191 01	N	0,00		374 911,76	8,41	F	4,11	0,00	41 656,86	15 408,87	0,00	0,00
24081 / 0000248007	N	0,00		100 502,56	9,66	F	4,85	0,00	10 050,26	4 874,37	0,00	0,00
10105 /	N	0,00		151 251,86	10,97	F	2,90	0,00	11 462,42	5 135,58	0,00	0,00
12100 / 8665325	N	0,00		12 729,47	11,73	F	3,07	0,00	1 060,80	382,66	0,00	0,00
13121 / 1235788	N	0,00		696 000,00	14,25	V	2,58	0,00	48 000,00	20 623,62	0,00	0,00
				593 913,00	15,00		4,00		39 595,25	23 756,52	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		2 711 774,38				0,00	275 720,00	98 857,00	0,00	0,00

- (1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).
- (4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
- (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2012
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 (y compris l'article 768).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.7

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	15 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	2 711 774,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
(C) Option d'échange (swaption)	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2014 après opérations de couverture éventuelles.

METHODES UTILISEES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION DU 20/12/2013			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R,2321-1 du CGCT) : 500 €			20/12/2013
Procédures d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Article	Durée / an
Linéaire	Frais d'études	2031	5
Linéaire	Frais de recherche et de développement	2032	5
Linéaire	Frais d'insertion	2033	5
Linéaire	Droit usage annuel (SaaS)	205	1
Linéaire	Logiciels de bureautique	205	5
Linéaire	Applications informatiques	205	10
Linéaire	Autres immobilisations incorporelles	208	10
Linéaire	Plantation d'arbres d'arbustes	2121	15
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	2128	15
Linéaire	Immeubles de rapport	2132	50
Linéaire	Construction sur sol d'autrui	214*	Sur la durée du bail à construction
Linéaire	Agencement installation	2181	9
Linéaire	Véhicules de tourisme et petit utilitaire	2182	7
Linéaire	Gros utilitaire	2182	10
Linéaire	Poids lourds	2182	15
Linéaire	Vélos	2182	5
Linéaire	Motos, Mobylettes, scooters	2182	7
Linéaire	Autres matériels de transport (chariot remorques surfaceuse)	2182	10
Linéaire	Terminaux téléphonie mobile	2183	1
Linéaire	Tablettes et ordiphone	2183	2
Linéaire	Autres Matériels informatiques	2183	5
Linéaire	Infrastructure Radiocom	2183	10
Linéaire	Mobiliers urbains, Mobiliers événementiels	2184	10
Linéaire	Mobilier	2184	15
Linéaire	Coffres-forts, armoires fortes	2184	30
Linéaire	Structures mobiles de jeux	2188	10
Linéaire	Matériels audiovisuels	2188	5
Linéaire	Petit électroménager	2188	2
Linéaire	Electroménager : cuisine buanderie	2188	7
Linéaire	Décoration voie publique, Signalisation : barrières, panneaux	2188	5
Linéaire	Matériels sportifs : En-but, panneaux de baskets, abris de touche, patins à glace	2188	5
Linéaire	Fonds documentaires modernes	2188	15
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	2188	10
Linéaire	Avances sur commandes d'immob. incorporelles	237	-
Linéaire	Avances sur commandes d'immob.corporelles	238	-
Linéaire	Actions	271	-
Linéaire	Obligations	272	-
Linéaire	Prêts	274	-
Linéaire	Dépôts et cautionnements	275	-
Linéaire	Autres créances immobilisées	276	-
AMORTISSEMENT FACULTATIF	NON		
REGIME DES PROVISIONS	Constitution : Provisions budgétaires Reprise : Provisions budgétaires		Délibération du 12/12/2005
I.C.N.E.	Sur le stock de la dette		

Les amortissements des biens en cours se poursuivront suivant les modalités prévues par les délibérations n° 99/4699 du 13/12/1999 et n°2011/4109 du 19/12/2011.

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D		236 227,00		275 720,00	275 720,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		236 227,00		275 720,00	275 720,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES hors 16449 et 166 (A)	236 227,00		275 720,00	275 720,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	50 000,00			
1687	AUTRES DETTES	186 227,00		275 720,00	275 720,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections =C+D					
	<i>Reprise/autofinancement antérieur (C)(1)</i>				
	<i>Charges transférées (D)=E+F+G (1)</i>				
	<i>Travaux en régie (E)</i>				
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>				
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	275 720,00		275 720,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art(1).	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d	251 110,00		284 755,00	284 755,00
	Ressources propres externes (a)(4)				
	Autres recettes financières (b)(1)				
	Transferts entre sections (c)(1)	163 854,00		180 283,00	180 283,00
28238	AUTRES CONSTRUCTIONS	163 854,00		180 283,00	180 283,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (d)	87 256,00		104 472,00	104 472,00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001(3)	Affectation R106.(3)	CUMUL V
Recettes	284 755,00			284 755,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	275 720,00
Recettes financières (V)	284 755,00
Solde (recettes - dépenses) VI=V-IV(5)	+9 035,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6)(7) VI+c/2763+D(5)	+9 035,00
Résultat hors charges transférées V-(II+D001)	9 035,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
(4) Hors comptes 10229, 10259, 1064 et 1068.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	0,00
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties dans l'exercice (1)	0,00
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	374 577,00
- Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	374 577,00
Recettes Réelles de fonctionnement	1 645 653,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	22,76%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT

(2) Cf définition de l'article D. 1151-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET	B1.3

ARTICLE 6743 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES AUX ASSOCIATIONS

Article 6743 : Subventions de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé			
Direction Gestionnaire	N°Dossier	Objet	2014
		Subventions individualisées*	2 898 €
Direction Emploi et Compétences			2 898 €

* Les subventions individualisées de l'exercice 2014 sont détaillées dans la délibération spécifique présentée au Conseil Municipal du 20 décembre 2013, délibération qui vaut attribution desdites subventions.

ETAT DES AP/AE/CP

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		
B2.1		

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2014)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2014	Restes à financer de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au delà de 2015)
Dépenses	1 843 717,00		1 843 717,00	(1)	(2)		(3)
HPB14 2012 1 Travaux Halle Paul Bocuse	1 843 717,00		1 843 717,00	1 439 533,51			404 183,49
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

ETAT DU PERSONNEL

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 11/10/2013	C1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 11/10/2013

AGENTS TITULAIRES

SECTEUR ADMINISTRATIF	CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectifs (a) budgétaires	Effectifs (b) pourvus	dont sur postes TNC
	ATTACHE	A	1	0	
	ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1	
TOTAL (13)			2	1	0

SECTEUR TECHNIQUE ET INFORMATIQUE	CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectifs (a) budgétaires	Effectifs (b) pourvus	dont sur postes TNC
	TECHNICIEN TERRITORIAL	C	1	1	
	ADJOINT TECHNIQUE	C	5	5	
TOTAL (14)			6	6	0

TOTAL BUDGET ANNEXE HALLES LYON	(13+14)		8 Effectifs budgétaires	7 Effectifs pourvus	0 dont sur postes TNC
--	----------------	--	--------------------------------------	----------------------------------	------------------------------------

**BUDGET ANNEXE
DU THEATRE DES
CELESTINS**

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 032 523,00	8 032 523,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		8 032 523,00	8 032 523,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	402 230,00	402 230,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		402 230,00	402 230,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 434 753,00	8 434 753,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 305 058,00		3 584 841,00	3 584 841,00	3 584 841,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 085 432,00		3 980 814,00	3 980 814,00	3 980 814,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	335 952,00		290 038,00	290 038,00	290 038,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	8 726 442,00		7 855 693,00	7 855 693,00	7 855 693,00
66	CHARGES FINANCIERES	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 100,00		4 100,00	4 100,00	4 100,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 732 542,00		7 861 793,00	7 861 793,00	7 861 793,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	165 730,00		170 730,00	170 730,00	170 730,00
043	OPERATION D'ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	165 730,00		170 730,00	170 730,00	170 730,00
	TOTAL	8 898 272,00		8 032 523,00	8 032 523,00	8 032 523,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 032 523,00
---	--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 634 907,00		2 116 061,00	2 116 061,00	2 116 061,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	951 820,00		574 721,00	574 721,00	574 721,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 190 617,00		5 239 011,00	5 239 011,00	5 239 011,00
	Total des recettes de gestion courante	8 777 344,00		7 929 793,00	7 929 793,00	7 929 793,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	105 198,00		82 000,00	82 000,00	82 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 882 542,00		8 011 793,00	8 011 793,00	8 011 793,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	15 730,00		20 730,00	20 730,00	20 730,00
043	OPERATION D'ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	15 730,00		20 730,00	20 730,00	20 730,00
	TOTAL	8 898 272,00		8 032 523,00	8 032 523,00	8 032 523,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 032 523,00
---	--	---------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	150 000,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	34 100,00		123 000,00	123 000,00	123 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	234 100,00		373 000,00	373 000,00	373 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	242 600,00		381 500,00	381 500,00	381 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	15 730,00		20 730,00	20 730,00	20 730,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 730,00		20 730,00	20 730,00	20 730,00
	TOTAL	258 330,00		402 230,00	402 230,00	402 230,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	402 230,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	84 100,00		223 000,00	223 000,00	223 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	84 100,00		223 000,00	223 000,00	223 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	8 500,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	92 600,00		231 500,00	231 500,00	231 500,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	165 730,00		170 730,00	170 730,00	170 730,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	165 730,00		170 730,00	170 730,00	170 730,00
	TOTAL	258 330,00		402 230,00	402 230,00	402 230,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	402 230,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	150 000,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 584 841,00		3 584 841,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 980 814,00		3 980 814,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	290 038,00		290 038,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	2 000,00		2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 100,00		4 100,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		170 730,00	170 730,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		7 861 793,00	170 730,00	8 032 523,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 032 523,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		20 730,00	20 730,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	250 000,00		250 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	123 000,00		123 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00		8 500,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		381 500,00	20 730,00	402 230,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	402 230,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 116 061,00		2 116 061,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	574 721,00		574 721,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 239 011,00		5 239 011,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	82 000,00	20 730,00	102 730,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		8 011 793,00	20 730,00	8 032 523,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	8 032 523,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	223 000,00		223 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00		8 500,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		170 730,00	170 730,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		231 500,00	170 730,00	402 230,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	402 230,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

VOTE DU BUDGET

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 305 058,00	3 584 841,00	3 584 841,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	75 000,00	88 000,00	88 000,00
60622	CARBURANTS	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	26 000,00	32 650,00	32 650,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 000,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	50 200,00	62 200,00	62 200,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	3 000,00	8 000,00	8 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	39 500,00	18 650,00	18 650,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	1 984 170,00	1 744 193,00	1 744 193,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	110 656,00	87 955,00	87 955,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	249 118,00	63 790,00	63 790,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	700,00	739,00	739,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	70 840,00	72 924,00	72 924,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6156	MAINTENANCE	44 000,00	52 000,00	52 000,00
616	PRIMES D ASSURANCES	25 336,00	24 363,00	24 363,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	13 000,00	16 000,00	16 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	112 565,00	102 229,00	102 229,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6226	HONORAIRES	33 097,00	15 736,00	15 736,00
6228	DIVERS	690 836,00	484 015,00	484 015,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	157 050,00	121 300,00	121 300,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	167 367,00	112 200,00	112 200,00
6238	DIVERS	25 000,00		
6241	TRANSPORT DE BIENS	87 587,00	133 700,00	133 700,00
6247	TRANSPORT COLLECTIF	1 000,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	13 000,00	31 000,00	31 000,00
6256	MISSIONS	33 000,00	33 000,00	33 000,00
6257	RECEPTIONS	56 560,00	51 390,00	51 390,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	40 600,00	34 450,00	34 450,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 000,00	9 000,00	9 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	90 055,00	98 880,00	98 880,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	28 036,00	600,00	600,00
63512	TAXES FONCIERES	12 665,00	13 171,00	13 171,00
6353	IMPOTS INDIRECTS		17 456,00	17 456,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	520,00	650,00	650,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 085 432,00	3 980 814,00	3 980 814,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	41 355,00	39 653,00	39 653,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	11 590,00	13 792,00	13 792,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	19 116,00	19 963,00	19 963,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	702 542,00	770 655,00	770 655,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	13 930,00	16 707,00	16 707,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	220 462,00	235 401,00	235 401,00
64131	REMUNERATIONS	1 795 391,00	1 618 970,00	1 618 970,00
64138	AUTRES INDEMNITES	139 551,00	165 755,00	165 755,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	597 976,00	573 008,00	573 008,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	282 285,00	306 078,00	306 078,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	42 285,00	29 615,00	29 615,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	110 622,00	80 283,00	80 283,00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6488	AUTRES CHARGES	78 327,00	80 934,00	80 934,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	335 952,00	290 038,00	290 038,00
651	REDEVANCES POUR CONCES, BRVTS, LICENCES, LOGICIELS, PROCD, DRTS ET VAL SIMIL	308 166,00	262 620,00	262 620,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERS DROIT PRIVE	27 786,00	27 418,00	27 418,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	8 726 442,00	7 855 693,00	7 855 693,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	4 100,00	4 100,00	4 100,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100,00	100,00	100,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 732 542,00	7 861 793,00	7 861 793,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	165 730,00	170 730,00	170 730,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	165 730,00	170 730,00	170 730,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		165 730,00	170 730,00	170 730,00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		165 730,00	170 730,00	170 730,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 898 272,00	8 032 523,00	8 032 523,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)
--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 032 523,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>)

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 634 907,00	2 116 061,00	2 116 061,00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	2 573 997,00	2 058 511,00	2 058 511,00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	39 860,00	25 500,00	25 500,00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D'OUVRAGES...)	12 050,00	23 050,00	23 050,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	951 820,00	574 721,00	574 721,00
74718	AUTRES	68 000,00	13 500,00	13 500,00
7472	PARTICIPATIONS REGIONS	164 996,00	162 645,00	162 645,00
7473	PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	600 000,00	398 576,00	398 576,00
7478	PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	118 824,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 190 617,00	5 239 011,00	5 239 011,00
751	REDEVANCES POUR CONCES BREVETS LICENCES MARQUES PROCD LOGICIELS DRTS ET VALEURS	514 562,00	466 555,00	466 555,00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	4 656 055,00	4 772 456,00	4 772 456,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	20 000,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		8 777 344,00	7 929 793,00	7 929 793,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	105 198,00	82 000,00	82 000,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	105 198,00	82 000,00	82 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 882 542,00	8 011 793,00	8 011 793,00

042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	15 730,00	20 730,00	20 730,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	15 730,00	20 730,00	20 730,00
043	OPERATION D'ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 730,00	20 730,00	20 730,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 898 272,00	8 032 523,00	8 032 523,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 032 523,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	200 000,00	250 000,00	250 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	200 000,00	250 000,00	250 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	34 100,00	123 000,00	123 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	34 100,00	123 000,00	123 000,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	234 100,00	373 000,00	373 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00	8 500,00	8 500,00
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	8 500,00	8 500,00	8 500,00
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	8 500,00	8 500,00	8 500,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	242 600,00	381 500,00	381 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	15 730,00	20 730,00	20 730,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	15 730,00	20 730,00	20 730,00
139148	AUTRES COMMUNES	15 730,00	20 730,00	20 730,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	15 730,00	20 730,00	20 730,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		258 330,00	402 230,00	402 230,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	402 230,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>)

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	84 100,00	223 000,00	223 000,00
13148	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES COMMUNES	50 000,00	150 000,00	150 000,00
13248	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AUTRES COMMUNES	34 100,00	73 000,00	73 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		84 100,00	223 000,00	223 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00	8 500,00	8 500,00
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	8 500,00	8 500,00	8 500,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		8 500,00	8 500,00	8 500,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		92 600,00	231 500,00	231 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2013	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	165 730,00	170 730,00	170 730,00
28188	AUTRES	165 730,00	170 730,00	170 730,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		165 730,00	170 730,00	170 730,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		165 730,00	170 730,00	170 730,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		258 330,00	402 230,00	402 230,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	402 230,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>)

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

ANNEXES

PRESENTATION PAR FONCTION

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
DEPENSES						
Dépenses réelles	8 500,00				373 000,00	
- Equipements municipaux (2)					373 000,00	
- Equip. non municipaux (c/204) (3)	8 500,00					
- Opérations financières	20 730,00					
Total dépenses de l'exercice	29 230,00				373 000,00	
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	29 230,00				373 000,00	

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	179 230,00				223 000,00	
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement	179 230,00				223 000,00	

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	170 730,00				7 861 793,00	
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	170 730,00				7 861 793,00	

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	20 730,00				8 011 793,00	
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	20 730,00				8 011 793,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles						381 500,00
- Equipements municipaux (2)						373 000,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						8 500,00
- Opérations financières						20 730,00
Dépenses d'ordre						402 230,00
Total dépenses de l'exercice						402 230,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement						402 230,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice						402 230,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement						402 230,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice						8 032 523,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement						8 032 523,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice						8 032 523,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement						8 032 523,00

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		29 230,00				373 000,00	
	Dépenses réelles	8 500,00				373 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					250 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					123 000,00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00					
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre	20 730,00					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20 730,00					

RECETTES							
Total recettes d'investissement		179 230,00					223 000,00
	Recettes réelles	8 500,00					223 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						223 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00					
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre	170 730,00					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	170 730,00					

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		170 730,00					7 861 793,00
	Dépenses réelles						7 861 793,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						3 584 841,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						3 980 814,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						262 620,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERS DROIT PRIVE						27 418,00
66	CHARGES FINANCIERES						2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						4 100,00
	Dépenses d'ordre	170 730,00					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	170 730,00					

RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		20 730,00					8 011 793,00
	Recettes réelles						8 011 793,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						2 116 061,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						574 721,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						5 239 011,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						82 000,00
	Recettes d'ordre	20 730,00					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20 730,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 COOPERATION DECENTRALISEE, ACTIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	170 730,00				170 730,00
	Dépenses de l'exercice	170 730,00				170 730,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	170 730,00				170 730,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERS DROIT PRIVE					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	20 730,00				20 730,00
	Recettes de l'exercice	20 730,00				20 730,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20 730,00				20 730,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-150 000,00				-150 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)		7 861 793,00			7 861 793,00
	Dépenses de l'exercice		7 861 793,00			7 861 793,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		3 584 841,00			3 584 841,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		3 980 814,00			3 980 814,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		262 620,00			262 620,00
66	CHARGES FINANCIERES		2 000,00			2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 100,00			4 100,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERS DROIT PRIVE		27 418,00			27 418,00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)		8 011 793,00			8 011 793,00
	Recettes de l'exercice		8 011 793,00			8 011 793,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		2 116 061,00			2 116 061,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		574 721,00			574 721,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 239 011,00			5 239 011,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		82 000,00			82 000,00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)		150 000,00			150 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)			7 861 793,00					
	Dépenses de l'exercice			7 861 793,00					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			3 584 841,00					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			3 980 814,00					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			262 620,00					
66	CHARGES FINANCIERES			2 000,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			4 100,00					
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERS DROIT PRIVE			27 418,00					
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)			8 011 793,00					
	Recettes de l'exercice			8 011 793,00					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			2 116 061,00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			574 721,00					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			5 239 011,00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			82 000,00					
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)			150 000,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
A1.2		

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 COOPERATION DECENTRALISEE, ACTIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	29 230,00				29 230,00
	Dépenses réelles	8 500,00				8 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00				8 500,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Dépenses d'ordre	20 730,00				20 730,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20 730,00				20 730,00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	179 230,00				179 230,00
	Recettes réelles	8 500,00				8 500,00
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00				8 500,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Recettes d'ordre	170 730,00				170 730,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	170 730,00				170 730,00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	150 000,00				150 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 e 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I)=A+B+C+D		24 230,00		29 230,00	29 230,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		24 230,00		29 230,00	29 230,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (A)				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		8 500,00		8 500,00	8 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 500,00		8 500,00	8 500,00
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	8 500,00		8 500,00	8 500,00
020	Dépenses imprévues				
<i>Transferts entre sections =C+D</i>		15 730,00		20 730,00	20 730,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (C)(1)</i>	15 730,00		20 730,00	20 730,00
139148	AUTRES COMMUNES	15 730,00		20 730,00	20 730,00
<i>Charges transférées (D)=E+F+G (1)</i>					
<i>Travaux en régie (E)</i>					
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>					
<i>Stocks et en-cours (G)</i>					

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	29 230,00		29 230,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (4)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d		174 230,00		179 230,00	179 230,00
Ressources propres externes (a)					
Autres recettes financières (b)		8 500,00		8 500,00	8 500,00
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	8 500,00		8 500,00	8 500,00
024	Produits de cessions				
Transferts entre sections (c)(1)		165 730,00		170 730,00	170 730,00
28188	AUTRES	165 730,00		170 730,00	170 730,00
021	Virement de la section de fonct. (d)				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001(3)	Affectation R1068(3)	CUMUL V
Recettes	179 230,00			179 230,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	29 230,00
Recettes financières (V)	179 230,00
Solde (recettes - dépenses) VI=V-IV(5)	+150 000,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D)(6)(7)	+150 000,00
Résultat hors charges transférées V-(II+D001)	150 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.
- (4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
- (7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget primitif 2013	Restes à réaliser (N-1)(3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

ENGAGEMENTS HORS BILAN

**SUBVENTIONS
PREVISIONNELLES 2014**

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET	B1.7

ARTICLE 6574 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES AUX ASSOCIATIONS

Article 6574 : Subventions de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé			
Direction Gestionnaire	N°Dossier	Objet	2014
		Subventions individualisées*	27 418 €
Direction Emploi et Compétences			27 418 €

* Les subventions individualisées de l'exercice 2014 sont détaillées dans la délibération spécifique présentée au Conseil Municipal du 20 décembre 2013, délibération qui vaut attribution desdites subventions.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

ETAT DU PERSONNEL

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 11/10/2013	C1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 11/10/2013

AGENTS TITULAIRES

SECTEUR ADMINISTRATIF	CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectifs (a) budgétaires	Effectifs (b) pourvus	dont sur postes TNC
	ADMINISTRATEUR	A	1	0	
	ATTACHE	A	6	2	0
	REDACTEUR	B	7	4	0
	ADJOINT ADMINISTRATIF	C	6	5	0
TOTAL (11)			20	11	0

SECTEUR TECHNIQUE ET INFORMATIQUE	CADRE D'EMPLOI	Catégorie	Effectifs (a) budgétaires	Effectifs (b) pourvus	dont sur postes TNC
	AGENT DE MAITRISE	C	6	7	0
	ADJOINT TECHNIQUE	C	15	12	0
TOTAL (12)			21	19	0

TOTAL BUDGET ANNEXE CELESTINS	(11+12)		41	30	0
--------------------------------------	----------------	--	-----------	-----------	----------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 11/10/2013	C1

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL AU 11/10/2013
AGENTS NON-TITULAIRES**

AGENTS NON TITULAIRES	Catégorie	Secteur	Rémunération			Contrat	Emplois pourvus
			I. Brut mini	I. Brut maxi	Indice Majoré (mini/maxi)		
Article 3 1 et 2 de la loi du 26.01.84 modifiée							
REDACTEUR	B	ADMINISTRATIF	325	660		art. 3-1	1
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECHNIQUE ET INFORMATIQUE	297	499		art. 3-1	1
Article 3 de la loi du 26.01.84 modifiée							
REDACTEUR	B	ADMINISTRATIF	325	660		art. 3-2	2
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADMINISTRATIF	297	479		art. 3-2	37
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECHNIQUE ET INFORMATIQUE	297	499		art. 3-2	3
Article 3-3 1 et 2 de la loi du 26.01.84 modifiée							
ATTACHE	A	ADMINISTRATIF	379	801		art. 3-3	4
CO DIRECTEUR DU THEATRE DES CELESTINS	A	ADMINISTRATIF			1748/1814	art. 3-3	2
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	ADMINISTRATIF	701	985		art. 3-3	1
RESPONSABLE RELATIONS EXTERIEURES	A	ADMINISTRATIF			569	art. 3-3	1
CHARGE DE COMMUNICATION	A	ADMINISTRATIF			447	art. 3-3	1
CHARGE DES RELATIONS PUBLIQUES	A	ADMINISTRATIF			447	art. 3-3	1
CHARGE DE PRODUCTION	A	ADMINISTRATIF			447	art. 3-3	1
RESPONSABLE DE LA BILLETERIE	B	ADMINISTRATIF			569	art. 3-3	1
ASSISTANT RELATIONS EXTERIEURES	C	ADMINISTRATIF			455	art. 3-3	1
REGISSEUR GENERAL CELESTINS	A	CULTUREL			830/838	art. 3-3	2
SECRETAIRE GENERAL DU THEATRE	A	CULTUREL			1184	art. 3-3	1
DIRECTEUR TECHNIQUE CELESTINS	A	TECHNIQUE ET INFORMATIQUE			1124	art. 3-3	1
REGISSEUR	B	TECHNIQUE ET INFORMATIQUE			464/599	art. 3-3	3
TOTAL BUDGET ANNEXE DES CELESTINS							64